

Conditions générales de vente des prestations proposées par 1Pulse9 Animations

PRÉAMBULE

L'ensemble des activités proposées sont organisées par la SARL 1Pulse9 dont le siège social se situe 43, avenue des Peupliers 59 274 MARQUILLIES- RC 512 589 318 00066. Les présentes conditions définissent l'organisation et le déroulement de l'ensemble des activités programmées par 1Pulse9. Toute modification ne pourra valablement être apportée aux dispositions du présent document qu'avec l'accord expresse des parties, confirmé par un bon de commande ou un contrat dûment signé par chacune des parties. Le fait d'effectuer une réservation vaudra consentement définitif et irrévocable des présentes conditions.

Article 1 Devis, prix, réservations et paiement

1) Devis et validité de l'offre

Toute demande fait l'objet de l'établissement d'un devis indiquant le type de prestation, la date, les horaires et le lieu souhaités. Le devis comporte également une date de validité. Lorsque cette date est dépassée, 1Pulse9 se donne le droit de proposer la même prestation à un autre client sans qu'aucune réclamation de la part du demandeur initial ne soit possible.

2) Prix des prestations

Les prix indiqués lors des propositions sont exprimés en Euros HT et TTC (TVA au taux légal en vigueur). Un récapitulatif des services inclus dans ces prix est mentionné dans chaque proposition tarifaire.

3) Confirmation de réservation

Pour confirmer de manière définitive une réservation, le client doit transmettre par courrier ou par mail (devis scanné) le devis daté, signé et précédé de la mention "Bon pour accord". 1Pulse9 s'engage à prévenir le client de la bonne prise en compte de la réservation. Le signataire reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de vente jointes par mail avec le ou les devis. Pour les clients réglant par mandat administratif, le bon de commande doit être remis impérativement au plus tard le jour de la prestation. En l'absence de bon de commande, 1Pulse9 se réserve le droit de ne pas effectuer la prestation.

4) Paiement

Le paiement du client s'effectuera auprès de 1Pulse9:
- soit par chèque, à l'ordre de 1Pulse9, et envoyé à l'adresse suivante : 43, avenue des Peupliers 59274 MARQUILLIES
- soit par virement bancaire, les coordonnées bancaires figurant sur la facture adressée au client.

Le paiement du prix doit être versé au plus tard dans les 30 jours suivant l'édition de la facture.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations dans les clauses établies dans les présentes conditions générales de vente, le client doit verser à la société 1Pulse9 une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réservation. Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance de la facture sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Article 2 Modification ou annulation de la prestation

1) Modification ou annulation de la prestation du fait du client

En cas de modification (changement de date, d'horaires, ...) le client doit adresser à 1Pulse9 une demande de modification au plus tard 5 jours avant la date de prestation. En fonction de l'organisation et de la disponibilité, 1Pulse9 peut refuser cette modification sans qu'aucune réclamation ne soit possible. En cas d'annulation de la prestation par décision du client, sauf événements normalement imprévisibles (météorologie ou autre) ou prescriptions administratives ou réglementaires, des frais seront facturés par 1Pulse9 suivant le barème suivant:
Moins de 14 jours avant la date de la prestation, 50% du montant total de la prestation.
Moins de 3 jours avant la date de la prestation, 100% du montant total de la prestation.

2) Modification ou annulation de la prestation du fait de 1Pulse9

1Pulse9 peut exceptionnellement être amenée à modifier ou annuler le programme des prestations en particulier si :
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles (météorologie ou autre),
- en cas de prescriptions administratives ou réglementaires,
- en cas de force majeure.

Face à une telle situation, 1Pulse9 mettra en œuvre tous les moyens possibles pour proposer une ou des prestations de substitution équivalentes. En aucun cas, la responsabilité de 1Pulse9 ne pourra être engagée du fait d'une telle procédure.

En cas de défaillance du propre fait de 1Pulse9 (problème technique, absence d'un intervenant, ...), la société 1Pulse9 s'engage à reporter la prestation à une date ultérieure (suivant les disponibilités) ou à proposer une prestation adaptée au lieu et au public de tarif équivalent.

Article 3 Assurances et responsabilités

La société 1Pulse9 a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle. Celui-ci peut être transmis au client sur simple demande. En raison du caractère physique des activités proposées par 1Pulse9, le client s'engage à communiquer à 1Pulse9 toute personne présentant une contre-indication à l'exercice d'une activité physique. Dans ce cas, la société 1Pulse9 peut refuser de laisser un ou plusieurs participants prendre part à l'activité. Dans tous les cas, 1Pulse9 décline toute responsabilité en cas de participation des personnes contre-indiquées à l'activité. Le client est responsable de plein droit des participants à l'activité, des locaux et des biens mis à disposition. Les participants aux activités et prestations doivent être personnellement assurés pour les dommages, y compris corporels, qu'ils sont susceptibles de causer à eux-mêmes ou d'accasionner à des tiers.

Toute blessure ou accident doit faire l'objet d'un rapport écrit du client, transmis dans les 48 heures suivant la prestation à la société 1Pulse9. Le client peut souscrire à une assurance individuelle accident ou à une assurance annulation, complémentaire au minimum 30 jours avant la date prévue pour la réalisation de l'activité.

Article 4 Conditions propres aux différentes prestations

1) Conditions propres aux parcs de jeux éphémères indoor

Des frais de livraison sont calculés lors de l'établissement du devis de la manière suivante :

Zones	Temps de trajet à partir de nos locaux	Frais de livraison TTC
1	Moins de 20 minutes	Gratuit / Inclus
2	Entre 20 et 30 minutes	30€
3	Entre 31 et 45 minutes	50€
4	Entre 46 minutes et 1h	80€
5	Entre 1h01 et 1h15	120€
Au-delà d'1h15 de trajet, nous consulter		

Le matériel loué est sous la responsabilité du client signataire de la livraison jusqu'à sa désinstallation. Les dégâts occasionnés au matériel loué sont à charge du client. En cas de perte, de vol, de destruction ou autre, le client s'engage à prendre en charge les frais de réparation ou de rachat du matériel perdu ou détruit. Nous ne pouvons être tenus responsables pour non utilisation ou utilisation partielle suite aux conditions climatiques défavorables. Les structures gonflables disposent d'un certificat de sécurité agréé. 1Pulse9 ne sera pas tenu responsable d'un accident s'il les règles de sécurité n'ont pas été respectées. La présence d'un adulte responsable est indispensable lors de l'utilisation du matériel. Celui-ci veillera à limiter l'accès de chaque structure gonflable à un nombre raisonnable de personnes.

Lorsque la structure gonflable n'est plus sous surveillance directe, la structure gonflable doit être dégonflée et son accès doit être formellement interdit. Le client devra s'assurer que le matériel loué est utilisé conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le dénier. L'alimentation électrique (prises de 220V, 16A, aux normes) est à la charge du client et doit être à moins de 40 mètres du lieu d'installation. La puissance électrique nécessaire est indiquée sur le devis.

Des barrières de sécurité à la charge du client peuvent être exigées, leur nombre est indiqué sur le devis si nécessaire.

Si l'installation s'effectue en intérieur :

- Le client doit s'assurer que l'espace est suffisant pour permettre l'installation complète du matériel réservé. Les dimensions des structures gonflables sont indiquées sur chacun des devis.
- Le client doit s'assurer que les issues de secours ne sont pas obstruées ou condamnées.

En cas de réservations sur plusieurs jours, le client sera tenu de la fermeture et de la réouverture du parc de jeux (arrêt et remise en marche des souffleries, remplacement des dalles de sécurité et accessoires, ...). Une astreinte téléphonique (dont le numéro sera communiqué à l'installation) sera disponible durant toute la durée de l'événement.

2) Conditions propres aux concepts de jeux animés

Des frais de déplacement sont calculés lors de l'établissement du devis de la manière suivante : 0,60€ TTC par kilomètre au départ de nos locaux (à partir du 21ème Km). Ces frais sont calculés aller-retour.

L'intervenant 1Pulse9 ne compte pas dans les taux d'endossement réglementaires. Par soucis de sécurité et de qualité de prestation, le client s'engage à respecter le nombre maximal de participants indiqué sur chacun des devis. L'intervenant 1Pulse9 se réserve le droit de ne pas faire participer les participants supplémentaires sans que cela puisse lui être reproché.

La date et les horaires de prestation ne peuvent faire l'objet de modification moins de 5 jours avant l'exécution de la prestation (cf article 2). En cas d'absence de l'intervenant 1Pulse9 ou de défaillance technique, la société s'engage à proposer au client le report de la prestation à une date ultérieure (suivant les disponibilités) ou à proposer une prestation de remplacement adapté au lieu et au public de tarif équivalent. En l'absence de solution possible, aucune facturation ne sera effectuée. Toute dégradation volontaire de matériel pourra faire l'objet d'une facturation permettant la réparation ou le remplacement du matériel concerné.

Article 5 Droits à l'image

Le client est informé que des photographies ou des vidéos peuvent être prises par la société 1Pulse9 lors des prestations. Ces images pourront être utilisées à des fins commerciales sur tout type de supports de communication. 1Pulse9 s'engage à ce que les images ne portent pas atteintes à la vie privée ou la réputation de modèle. En aucun cas, ces images ne seront cédées à des tiers. Le client doit informer 1Pulse9 par écrit en cas de renoncement à cet article ou lorsqu'il ne possède pas d'autorisation de droits à l'image sur les personnes présentes sur une prestation.

Article 6 Litiges et tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français et doit être signalé dans un délai de 30 jours par lettre recommandée. Aucune réclamation ne saurait être prise en compte au-delà de ce délai. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Lille.